



N° 262 / 2007 .

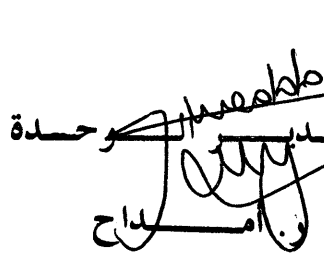
## ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné Rabah AMEDDAH, Directeur d'Unité de la Société HYDRO-TECHNIQUE atteste par la présente que la Société HYDRANET a procédé à l'étude, l'Ingénierie, la fourniture des équipements électromécaniques et le montage en ordre de marche d'une station d'épuration pour traiter les effluents de la ville de AIN DEFLA et les rendre conformes aux normes de rejet en vigueur en France pour un rejet en milieu naturel .

La capacité de cette station est de 50.000 usagers en première phase avec extension à 75.000 usagers.

Cette station a été achevée en Février 2007 et les prestations et l'exécution des travaux de la Société HYDRANET ont toujours été exécutées dans les règles de l'art.

Fait à Rouiba, le : 18/02/2007

  
Unité des Travaux de Génie Civil  
HYDRO-TECHNIQUE - EPE  
DPS